

Bulletin Municipal de Mesnil-sur-L'Estrée



N° 5 - juin 1990

**Faites confiance
à nos annonceurs**



*Pour vos Repas, Baptême,
Vin d'honneur,
Communion, Mariage, etc...*

LOCATION de LINGE
(NAPPES, SERVIETTES, TORCHONS)

D. MELUN

16 bis, rue Ernest-Renan - 28100 DREUX
DU LUNDI AU VENDREDI - Tél. : 37-46-18-96

**Entreprise
Abattage - Élagage
Débroussaillage**

NACELLE HYDRAULIQUE 14 m.

DANIEL PEUREY

6, rue du Calvaire - Les Bretonnières
SAULNIÈRES - 28500 VERNOUILLET - Tél. : 37-43-69-85

PEINTURE - VITRERIE

Dominique TUFFIER

*REVÊTEMENTS SOLS & MURS
RAVALEMENT*

3, Chemin-des-Briquettes - 27650 MESNIL-sur-L'ESTRÉE
Tél. : 37-82-92-98

J.-C. BOSSON

paysagiste
pépiniériste - horticulteur
RUE DU CLOS-D'AMOUR
SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS
28350

*conifères
arbres fruitiers
et d'ornement
rosiers
entretien de parcs
et jardins
plantes annuelles
et vivaces*

C.R.C.A. 33.1584.3.001 NONANCOURT - SIRET 775.153.216.00012 ; Tél. : 32-58-03-83

**Entreprise
Abattage - Élagage
Débroussaillage**

NACELLE HYDRAULIQUE 14 m.

DANIEL PEUREY

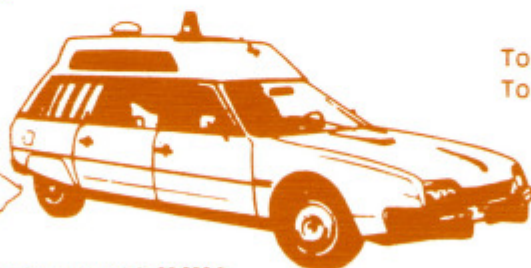
6, rue du Calvaire - Les Bretonnières
SAULNIÈRES - 28500 VERNOUILLET - Tél. : 37-43-69-85

Ambulance "Vital 28"

v s l

*RAYONS - DIALYSES - RÉÉDUCTIONS
CONSULTATIONS - HOSPITALISATIONS
SORTIES*

Tous transports allongés et assis
Toutes distances 24 H sur 24 H



Remboursement toutes Caisses
Tiers payant

S.A.R.L. au capital de 50 000 F



Le Mot du Maire

Une nouvelle équipe municipale a été élue : au nom de tous, je vous remercie. Nous tâcherons, dans la mesure de nos moyens, de mériter vos suffrages.

Voici les grands projets que nous devons mettre en chantier dans les années 1990 et 1991.

1° *Agrandissement du groupe scolaire* qui comprendra quatre classes nouvelles et une petite salle de sports. Le tout sera situé derrière les classes actuelles.

Les deux anciennes classes deviendront le restaurant scolaire. La cuisine sera aménagée sous un préau.

Cette opération permettra de libérer le Foyer Communal et de regrouper toutes les activités scolaires.

2° *La circulation en Grande Rue* doit être améliorée : création de trottoirs afin d'assurer une plus grande sécurité des piétons.

Pour mener à bien ces grandes opérations, le Conseil Général nous viendra en aide à hauteur de 40 % pour les écoles, un peu moins pour la salle des sports.

L'autofinancement de la Commune sera de 500 000 francs et pour le reste du financement, nous ferons appel à l'emprunt.

3° *Maintenant, parlons un peu des impôts locaux* : j'entends fréquemment dire qu'ils sont toujours en augmentation. Il faut avant tout bien interpréter la feuille que nous recevons.

Pour la TAXE D'HABITATION nous trouvons six colonnes différentes : 1° commune - 2° département - 3° région - 4° ensemble des syndicats, les 5° et 6° colonnes ne nous concernent pas.

Le Conseil Municipal ne peut intervenir que sur la *colonne n°1 (commune)* : pour 1989 nous avons limité l'augmentation à 2,53 %, c'est-à-dire moins que l'indice des prix.

Pour la colonne n°2 (département) les taux sont fixés par les Conseillers Généraux : l'augmentation de 88 à 89 est de 2,54 %.

Pour la colonne n°3 (région) : les taux sont fixés par les Conseillers Régionaux, l'augmentation de 88 à 89 est de 115,07. J'espère que les réalisations seront augmentées dans les mêmes proportions.

Pour la colonne n°4 (syndicats) les taux sont fixés par les membres du S.I.V.O.M. qui représentent les communes adhérentes : suite à l'intervention de votre délégation (maire et premier adjoint), nous avons obtenu une meilleure répartition des charges et de ce fait vous avez pu remarquer une diminution de 50 % sur la section voirie.

Les différences sont identiques pour les taxes foncières.

4° *Notre château d'eau a disparu* : il n'était d'aucune utilité et n'avait, dans l'avenir, aucune chance de le redevenir. De plus, il était dangereux car une ceinture de béton risquait de tomber sur la route.

Pour terminer, je me dois de remercier l'équipe de rédaction ainsi que la Société Nouvelle Firmin-Didot pour la rédaction et la composition du bulletin municipal n° 5.

Le maire
André GRICHOIS

Le Conseil Municipal



M^r GRICHOIS
Maire



M^r PROVÔTS
1^{er} Adjoint



M^r VINCENT
2^{eme} Adjoint



M^r Pierre de METZ



M^{me} Anne-Marie BERRY



M^{me} GASTELAIS



M^r BOUCHET



M^r PERROTE



M^{me} DECARVALHO



M^{me} COTTIN



ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS AU PARLEMENT EUROPÉEN du 18 JUIN 1989

CANTON : NONANCOURT
COMMUNE : LE MESNIL-SUR-L'ÉSTRÉE

INSCRITS.....	728
ABSTENTIONS.....	359
VOTANTS.....	369
BLANCS ET NULS.....	7
EXPRIMES.....	362

	Nom du candidat tête de liste	Voix	%
Liste « L'Union U.D.F. – R.P.R. »	Giscard d'Estaing	98	27.07
Liste « Majorité de Progrès pour l'Europe. »	Fabius	80	22,09
Liste « Les Verts – Europe – Écologie. »	Waechter	59	16.29
Liste « Europe et Patrie. »	Le Pen	49	13.50
Liste « Centre pour l'Europe. »	Veil	32	8,83
« Liste de Rassemblement présentée par le Parti Communiste Français. »	Herzog	14	3,86
Liste « Chasse, Pêche, Tradition » Liste Européenne pour la Liberté de Chasse et de Pêche. »	Goustat	11	3,03
« Liste de l'Alliance »	Joyeux	6	
Liste « Pour l'Europe des Travailleurs et de la Démocratie soutenue par le Mouvement pour un Parti des Travailleurs (M.P.P.T.). »	Gauquelin	5	
« Liste Apolitique pour la Protection des Animaux et de leur Environnement. »	Alessandri	3	
Liste « Lutte Ouvrière. »	Laguiller	3	
Liste « Génération Europe avec Gérard Touati. »	Touati	2	
Liste « Europe Rénovateurs. »	Llabres	0	
Liste « Initiative pour une Démocratie européenne. »	Biancheri	0	
Liste « Rassemblement pour une France Libre. »	Cheminade	0	

INFORMATIONS UTILES

PERMANENCE MAIRIE

Lundi, mercredi, jeudi	15 h à 18 h
mardi, vendredi	15 h à 19 h
samedi	9 h à 11 h

Permanence de l'assistante sociale

les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois
de 10 h à 12 h à la mairie

* * *

Permanence sécurité sociale

Tous les mardis de 15 h à 16 h 30
à la mairie

Stationnement du bibliobus en 1990

Place de la mairie
de 14 h 15 à 15 h 30

les mercredis

- 3 janvier	6 juin
- 31 janvier	5 septembre
- 28 février	3 octobre
- 28 mars	31 octobre
- 9 mai	28 novembre

TÉLÉPHONES

Mairie du Mesnil-sur-L'Estrée	37-82-90-18
Monsieur le Maire (André Grichois)	37-82-91-72
Sapeurs-pompiers du Mesnil-sur-l'Estrée	37-82-95-95
Gendarmerie de Nonancourt	32-58-00-17
Hôpital de Dreux	37-51-52-53
Hôpital de Dreux (chambres)	37-42-28-47
Centre antipoisons (PARIS)	(1) 42-05-63-29
Centre antipoisons (ROUEN)	35-88-44-00
Centre grands brûlés (PARIS)	(1) 43-29-21-21
EDF Nonancourt	32-58-03-36
PTT Le Mesnil-sur-l'Estrée	37-82-90-00
SNCF Renseignements Chartres	37-28-50-50
Lyonnaise des Eaux	37-46-79-25
SAMU	15

Sapeurs-Pompiers

Activités 1989

Le nombre d'interventions effectuées par les Sapeurs-Pompiers depuis le 1^{er} Janvier 1989 s'élèvent à 65 sorties réparties comme suit :

Incendies.....	7
Feux de cheminée.....	3
Assistance à personne.....	3
Épuisements de sous-sol..	12
Nids de guêpes.....	38
Feu de Voiture.....	1
Sorties sans intervention..	2

Le numéro d'appel des sapeurs-pompiers pour toute intervention (feu, accident de circulation, secours à personne, inondation etc...) est le 37 82 95 95 , numéro que vous pouvez appeler 24 heures sur 24.

* * *

HISTORIQUE DU CORPS DES SAPEURS-POMPIERS

C'est à la suite de l'incendie qui ravage, en 1836, une grande partie de la papeterie Firmin-Didot que cette société acquiert une pompe à bras.

Un certain nombre d'ouvriers sont dirigés et formés pour assurer la mise en œuvre de cette pompe.

Ce n'est que vers 1839-1840 que la 1^{re} Compagnie officielle de Sapeurs-Pompiers est créée. Elle utilise, comme matériel, la pompe à bras de l'usine Firmin-Didot.

En 1870, la commune fait l'acquisition de sa première pompe à bras. La compagnie se compose alors de 35 hommes.

Après la guerre de 1870, le maire de l'époque s'efforce de réorganiser la compagnie mais son initiative reçoit un avis défavorable du Préfet.

Ce n'est donc qu'en 1880 que la compagnie se trouve effectivement réorganisée.

Entre-temps les sapeurs de l'ancienne compagnie mettent la pompe en œuvre en cas de besoin.

La nouvelle compagnie est composée de 25 hommes faisant l'objet d'engagements renouvelables tous les 5 ans.

En 1914 la mobilisation générale crée un grand vide dans les effectifs. La manœuvre de la pompe est assurée par des volontaires et ce, pendant toute la durée de la guerre. En 1931 la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est dotée de son premier véhicule à moteur et, en 1935, de sa première motopompe.

Le 29 juin 1936, en revenant d'un voyage organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, un accident de car, à Bernay, coûte la vie à 5 sapeurs dont le chef de Corps, à l'instituteur du Mesnil-sur-l'Estrée et au chauffeur du car.

C'est Pierre Grichois qui reprend le commandement de la compagnie.

La motopompe acquise en 1935 est remplacée en 1960 par la motopompe Drouville de 30 m³/h toujours en service. Cinq ans plus tard, c'est le fourgon incendie qui est remplacé par le Dodge 4 x 4.

Jusqu'en 1984, ce matériel était stationné dans le petit garage attenant au mur du parc du château, route de Louÿe.

La commune, après avoir fait l'acquisition de la grange située rue du Gros-Chêne, y fit construire l'arsenal des Sapeurs-Pompiers en service actuellement.

Comme vous pouvez le constater à la lumière de ce bref historique, le Corps des Sapeurs-Pompiers existe au Mesnil-sur-l'Estrée depuis 150 ans. Nous sommes actuellement 15 sapeurs-pompiers, dotés d'un matériel moderne et de véhicules qui, je l'espère, seront plus modernes dans les années à venir, de façon à porter efficacement secours, pendant de longues années encore, aux habitants de la commune.

Je tiens à remercier M. Ulysse Longuet qui m'a gracieusement prêté des documents établis par M. Arthur Letur et je remercie également plusieurs personnes du Mesnil-sur-l'Estrée qui m'ont aidé à faire ce petit historique.

Le Chef de Corps
Caporal D. PERROTTE

NAISSANCES

ANNÉE 1988

26-11-88	Bochereau Maël	27-09-88	Gouet Euranie
3-10-88	Bouchet Natha- naël	7-11-88	Guillois Katleen
13-01-88	Carin Romain	17-10-88	Lortie Renaud
16-05-88	Carrière Michaël	3-11-88	Mancier Anaïs
30-01-88	Catois Florent	25-01-88	Martin Alexis
17-01-88	De Carvalho Garry	29-12-88	Noirot Justine
5-03-88	Dupré Jonathan	15-02-88	Nortier Fanny
14-06-88	Foiret Guillaume	25-03-88	Roberge Vincent
03-08-88	Gergaud Bernard	22-10-88	Ross Ludzzie

ANNÉE 1989

14-03-89	Boudeville Florian	24-01-89	Charozé Céline
16-06-89	Bourgeois Adrien	27-03-89	Couvée Cindy
24-05-89	Brioy Olivier	2-11-89	Czodor Gwen- naëlle
10-10-89	Brouard Fabrice	20-02-89	Linsart Jennifer.

DÉCÈS

1988

18-04-88	Barrier Cécile
19-01-88	Bonguet Daniel
18-04-88	Joly Camille
6-03-88	Lefèvre Marie- Blanche
16-10-88	Vergier Jean
18-12-88	Vincent René

1989

27-03-89	Beck Odette
20-12-89	Bénard Serge
12-12-89	Hecquard Elisa- beth
8-01-89	Hérubel Germaine
17-08-89	Langlois René
6-01-89	Lesueur Lucien

MARIAGES

1988

11-06-88 Coursier Claude et Rousselet Jacqueline
31-03-88 Rouvière Marcel et Hermel Denise

1989

13-05-89 Boudeville Laurent et Dubout Valérie
15-04-89 Barcq Francis et Bénard Véronique
3-06-89 Bonnegent J.-Marie et Robinet Corinne
28-10-89 Charpentier Eric et D'Agostino Valérie
2-09-89 Develet Laurent et Plessis Valérie
28-10-89 Gergaud Thierry et Eon Nathalie
14-10-89 Koch Sylvain et Laurent Nathalie
17-06-89 Pascaud Thierry et Curot Monique

23-12-29

Lemel Georges et Jacques Thérèse

C'est bien 1929 et non 1989 qu'il faut lire. Et c'était à Reims et non au Mesnil-sur-L'Estrée où ils ont acheté leur maison en 1962 et pris leur retraite en 1970

Un tel anniversaire, des Noces de Diamant, ne pouvait passer inaperçu.

La Municipalité, la Paroisse et bien entendu la famille n'ont pas oublié. Chacun a donc fêté ces mariés comme il se doit avec en conclusion, un vin d'honneur très amical.

Encore une fois tous nos vœux à ce foyer à l'amitié toujours chaleureuse qui a si longtemps animé notre club des anciens.

Souhaitons aux nouveaux mariés la même longévité.

ÉCOLE PUBLIQUE

Elle accueille cette année 150 enfants

52 fréquentent la maternelle :

– Petits/Moyens : Melle

Gangnon

– Moyens/Grands : Mme

Mary

98 sont inscrits en primaire :

– CP : Mme Groul

– CE₁/CE₂ : Mr Fournier

– CE₂/CM₁ : Melle

Dinouff

– CM₁/CM₂ : Mme Perou

Une garderie fonctionne à partir de 7 heures le matin et le soir jusqu'à 18 h 30, assurée par Mmes Lamare et Verger.

Pas de garderie le samedi.

* * *

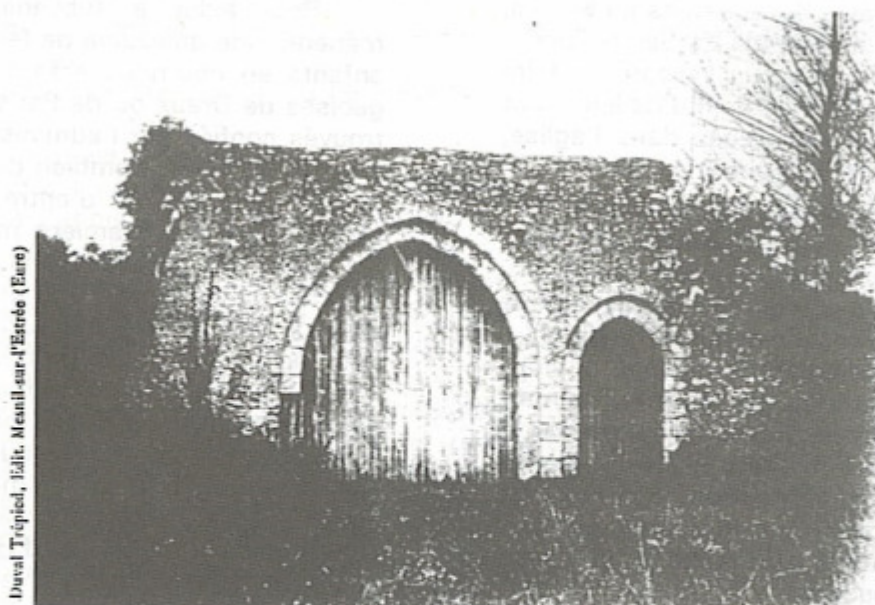
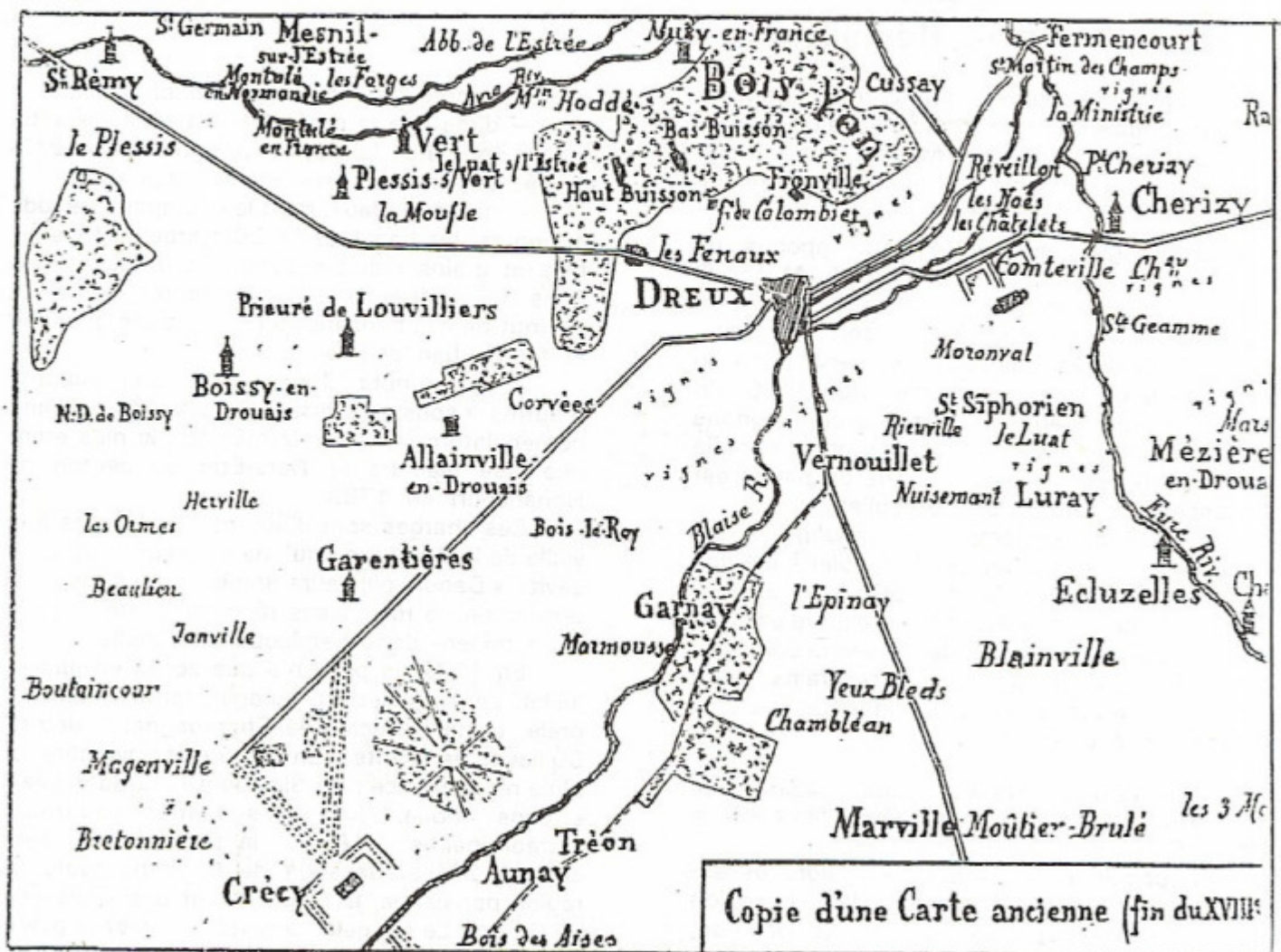
ÉCOLE MARIE IMMACULÉE

Elle accueille 72 élèves répartis en 3 classes allant du jardin d'enfants au CM₂.

29 de ces élèves sont originaires du Mesnil-sur-L'Estrée.

Les cours ont lieu de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Une garderie fonctionne lundi, mardi, jeudi et vendredi à partir de 8 h 15.



MESNIL-sur-l'ESTRÉE - Ancienne Abbaye d'Heudreville
Porte de la Dime

L'abbaye de Tiron (E. et L.) possédait un prieuré au Mesnil, à Heudreville.
A la Révolution, il y a longtemps qu'il n'y a plus de moines.
Un fermier, Noël Duval, exploite les terres.
Un prieur, l'abbé de Villevielle, en touche les bénéfices.

Le Mesnil à la veille de la Révolution

Avant la Révolution, notre commune possédait une double dénomination : village du Mesnil-sur-l'Estrée, paroisse de la Madeleine d'Heudreville. On utilisait dans les actes soit l'une ou l'autre, soit les deux appellations.

Le village comporte à cette époque un hameau à Anthéauville *, au nord du Mesnil (il n'y reste plus qu'un puits remis en service par un agriculteur). Il compte 80 feux soit 340 habitants. Il n'y a pas encore d'imprimerie, mais un moulin à papier qui existait déjà vers 1650. Un maître papetier y emploie quelques compagnons et une chiffonneuse ; c'est un personnel qualifié qui vient de régions où l'industrie du papier est florissante, la Drôme en particulier.

Sur l'Avre également, 2 moulins à blé tournent depuis des siècles : le moulin à blé des Forges et le moulin d'Augé, à 500 m en aval du précédent, ce dernier étant le moulin seigneurial auquel tous les vassaux de la seigneurie sont tenus de faire moudre tous leurs grains. A ce moulin est attaché un four banal. On recense 4 meuniers à cette époque.

* Une carte de 1719 est exposée à l'Aquarium de Granville. Anteauville (autre orthographe) y figure avec la même importance que le Mesnil et l'Estrée.

La population du Mesnil est alors essentiellement paysanne. Il subsiste dans la région de Dreux-Nonancourt un vignoble. Le vin n'est peut-être pas fameux mais il est indispensable à la nourriture des paysans et source de revenus. On compte une trentaine de vigneron au Mesnil, réunis en confrérie : la confrérie de Saint-Vincent dont le rôle purement religieux se borne à faire célébrer une messe le jour de la fête de leur saint patron, dont la statue est placée dans l'église, ainsi que le bâton de la confrérie.

On mentionne également 5 laboureurs (fermiers ou propriétaires de leurs terres), une quinzaine de journaliers, deux tonneliers, un maréchal, un charretier, deux charrons (le fils cumula pendant quelque temps l'emploi de bedeau).

Le Mesnil possède aussi 2 maçons, 2 charpentiers, 2 scieurs de long, un sabotier, un marchand de bois, un garde-chasse, employé par le châtelain, un tailleur d'habits (qui devint maître d'école, puis, sous la Révolution, arpenteur et greffier de la municipalité), un charcutier, un marchand (épiciers regratier). Une sage-femme aide les femmes à accoucher.

C'est une vie très dure que mènent nos paysans. De plus les impôts sont nombreux, accablants. Selon l'expression de Richelieu, un siècle et demi plus tôt, le paysan est le « mulet de l'État ». Toutes les charges pèsent sur lui :

— impôts directs versés au roi : taille, capitation, vingtième, corvée royale ou son équivalent en argent.

— impôts indirects : gabelle et aides.
— dîme que le curé prélevait sur la récolte.
— moitié de la récolte (voire même les 2/3) versée par les fermiers à leur propriétaire.
— droits féodaux, dont le champart, les lods et ventes, les banalités (la 20^e gerbe de tous les blés et grains récoltés sur les héritages situés dans la seigneurie pour demeurer quitte et exempt de « la banalité du moulin à blé, pressoir et four à ban seigneuriaux »).

A ces impôts, il faut en ajouter quantité d'autres « sous des titres si multipliés que leur nomenclature surpasse la mémoire la plus étendue » se plaindra le Tiers-État du canton de Nonancourt en 1789.

Ces charges sont d'autant plus lourdes à la veille de la Révolution qu'une grave crise agricole sévit : « Depuis plusieurs années, une série ininterrompue de mauvaises récoltes a jeté la gêne et la misère dans beaucoup de familles.

En 1787, la pluie n'a pas cessé en juin et juillet. Le 13 juillet, un ouragan terrible mêlé de grêle, de la Beauce à la Champagne, a détruit 60 lieues de récoltes. En octobre et novembre, la pluie recommence : les blés sont faits dans l'eau et dans la boue. L'hiver qui suit amène des froids extraordinaires : à Dreux, le thermomètre descend à 22° au-dessous de 0. Dans toute la région parisienne, la neige atteint une épaisseur de 60 cm. Le vin gèle dans les caves et la glace se forme dans les puits. C'est une immense « calamité publique. »

Pour aider à subvenir aux besoins du ménage, une quinzaine de femmes prennent des enfants en nourrice : enfants de familles bourgeoises de Dreux ou de Paris et surtout enfants trouvés confiés par l'administrateur des enfants trouvés de Paris. Combien de nourrissons survivront ? En 1789, 16 d'entre eux décéderont au Mesnil dans les premiers mois de leur vie.

Chez ces pauvres gens, une lueur d'espoir apparaît lorsque Louis XVI annonce la prochaine réunion des États-Généraux et que lecture est faite au prône de la grande messe que « Sa Majesté désire que des extrémités du royaume et des habitations les moins connues, chacun fut assuré de faire parvenir jusqu'à elles ses vœux et ses réclamations ». Le 1^{er} mars 1789, à l'issue de la messe paroissiale, la communauté des habitants de la Madeleine d'Heudreville rédige un cahier de doléances et élit les 2 députés qui les représenteront à Nonancourt. Le 10 mars 1789, à 9 heures du matin, débute l'Assemblée Préliminaire des citoyens des différentes paroisses du Bailliage secondaire de Nonancourt et d'Ezy, en l'hôtel de ville de Nonancourt, sous la présidence de Jacques-Gabriel d'Hauteterre, conseiller du Roy, lieutenant, premier juge civil criminel et lieutenant général de police au dit bailliage.

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée du 10 mars 1789 : « Appel ensuite fait des députés de la paroisse de la Madeleine d'Heudreville. Se sont présentés les sieurs Noël Duval, laboureur et Charles Gastelais, maréchal demeurant en ladite paroisse composée de quatre-vingts feux, députés du Tiers-État de ladite communauté de la Madeleine d'Heudreville ainsi qu'il résulte des actes de délibération et procès-verbal du premier de ce mois qu'ils nous ont exhibé et remis sur le Bureau de Justice avec le cahier de doléances de ladite communauté y joint, desquelles comparution, exhibition et remise nous leur avons accordé acte. »

Après l'appel et la réunion des cahiers, lecture est faite de chacun des cahiers de doléances des 41 communautés dudit bailliage secondaire *. Puis ces 41 cahiers sont réduits en un seul « *Cahier général des plaintes, doléances, remontrances, moyens et avis* des communes du Bailliage secondaire de Nonancourt et d'Ezy du 10 mars 1789 ». Jusqu'à 9 h 30 du soir, nos députés vont, en 49 articles, exposer leurs plaintes et proposer des solutions.

Ils ne remettent pas en cause la monarchie, mais l'organisation ancienne de la société. Ils exigent une constitution solide et raisonnable qui fixe les droits respectables du trône et les droits essentiels du peuple, le pouvoir législatif aux États-Généraux, leur réunion périodique, le vote par tête et non par ordre. Ils souhaitent le retour aux États provinciaux. Avec l'abolition des privilèges, on aspire à l'égalité entre tous les hommes.

Une grande part des revendications concerne les réformes fiscales, sur la base de l'égalité devant l'impôt selon la richesse de chacun.

* La plupart de ces cahiers ont disparu.

La vénalité des offices est dénoncée et une réorganisation de la justice souhaitée.

Les plaintes contre le clergé visent surtout le clergé régulier, le luxe scandaleux de la plupart des abbayes et couvents. On suggère que la confiscation de ces biens pourrait servir à l'extinction de la dette de l'État et à la lutte contre la mendicité croissante.

On avance des propositions pour améliorer l'agriculture, le commerce et l'industrie.

On proteste contre le recrutement de l'armée parmi les cultivateurs et contre les journées perdues lors du tirage au sort.

A 9 h 30 du soir, la rédaction de ce cahier est achevée. On a élu des représentants pour l'Assemblée Générale des Trois États à Évreux : 2 avocats, 1 notaire, 5 marchands, 2 laboureurs.

Nos députés du Mesnil n'ont pas été élus mais ils rapportent avec eux l'espérance que tous les maux vont bientôt finir.

Les élections aux États Généraux dans le grand bailliage d'Évreux ont lieu sans incident notable. Les élus des trois ordres sont tous des libéraux, favorables aux grandes réformes espérées par la Nation, presque tous des hommes pondérés et pleins de bon sens.

Ce sont eux qui, à Versailles, dès le 5 mai 1789, vont tenir le sort des Mesnilois entre leurs mains.

(à suivre)

N. MARY

BICENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION

10 juin 1989,

Il y a des dates comme ça qui laissent des empreintes indélébiles dans les têtes et dans les cœurs.

Ce jour-là, la Liberté, l'Égalité et la Fraternité ont vraiment fait la fête au Mesnil, toutes les trois d'un même élan. Il faisait bon être là au milieu de tous ceux qui hissaient les couleurs de leur patriotisme originel.

Pour un moment, grâce à la magie des costumes, des chants, des décors et des rires, nous sommes retournés en 1789.

J'ai vu des gardes mobiles portant une bastille qui dodelinait de la tête,

un pompier qui m'a dit « il fait soif »,

un porteur d'eau qui, manque de chance, avait oublié de remplir ses seaux,

une châtelaine heureuse de commémorer la révolution.

J'ai vu des P'tits loups émouvants aux yeux brillants, des figurants improvisant avec talent, des cavaliers et des chevaux éblouissants des pigeons qui se prenaient pour des colombes.

Un évêque qui n'avait pas dix ans,

un maire et un arbre de la liberté qui penchaient dans le même sens,

et une secrétaire de mairie ouvrant pour un soir un restaurant de 350 convives.

J'ai vu une décoratrice pleurant sous la pluie avant l'éclaircie!

Un animateur touchant le plafond du chapiteau,

des enfants de l'école du bas et du haut unis dans un même chant,

une directrice d'école du haut réussissant son pari d'offrir un souvenir indélébile à 150 enfants et de la joie, de la joie dans tous les regards!... avec au petit matin des familles repartant en chantant « Ça ira... »

Oui ça ira pour le Mesnil tant qu'y vivront des femmes et des hommes de bonne volonté qui auront à cœur de déclencher des fêtes aux couleurs d'amitié, sur un air de générosité. Ils existent, je les ai rencontrés!

Même que certains d'entre eux ont constitué une Troupe pour ça : « Les Balladins de l'Estrée »!

Prochain rendez-vous : le 7 avril 1990, à la salle des fêtes, nous aurons beaucoup de plaisir à vous entraîner dans la ronde du carnaval italien.

Vive la fête et merci de me permettre d'en allumer les feux!

Danielle AUBERT



« VIBRATIONS »

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LA PROMOTION DE L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE EN PRIVILÉGIANT L'ENFANT EN ET HORS MILIEU SCOLAIRE

« Association loi 1901 née le 25 mai 1988 »

Siège social : Mairie du Mesnil-sur-l'Estrée (27650)

Regroupe : L'École de musique du Mesnil-sur-l'Estrée (créée le 1^{er} octobre 1984 par Christiane et Florence Allano), l'éveil et l'enseignement musical dans les Établissements scolaires du Mesnil, Saint-Rémy-sur-Avre et Vert-en-Drouais.

L'École de musique :

Présidente-fondatrice : Christiane Allano

Vice-présidente : Fleurette Feez

Secrétaire : Jacques Robquin

Secrétaire-adjoint : Jean-Claude Provôts

Trésorier : Joël Linsart

Trésorière-adjointe : Colette Bénard

Comité d'honneur : Hélène Toussaint, Florence Allano, Yolande Deshayes, Jacques Jacquet, Francis Ratz

Les Municipalités : André Grichois, Roland Vadelorge, Jacky Marbouty

L'Association familiale : Lucien Feez

Direction : Christiane Allano

Marcelo Ricardo

Chorale : Jacques Jacquet

assisté de Brigitte Boulay

Fleurette Feez

Professeurs : Véronique Weiss

Marcelo Ricardo

Felipe Monque

Edmond Heurley

Florence Allano

Jacques-Philippe Laurent

Elle vous propose :

- Le Jardin musical et l'Éveil (pour les enfants de 4 à 6 ans) – l'Initiation pour les 8 et 9 ans, ensuite les études complètes de solfège et d'harmonie.

L'École est ouverte également aux adultes.

- L'ensemble vocal (adultes-adolescents, les mardis soir)

- La musique d'ensemble (pour tous les élèves)

- La chorale (enfants et adultes, adultes tous les vendredis soir)

- L'Atelier guitare adultes (horaires modulables pour les personnes qui travaillent).

- *disciplines instrumentales* : Guitare – harpe celtique – piano – flûte à bec – flûte traversière – percussions – batterie.

* * *

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RENTRÉE 1989 :

Mesnil-sur-l'Estrée

École communale : A la maternelle et aux CP, Éveil musical pendant 25 semaines.

5 semaines d'animation pour les plus grands.

École Marie Immaculée : au CE1, une classe de flûte à bec pendant 25 semaines.

S^t Rémy-sur-Avre

École de la Vallée : CP et CE1 Éveil musical pendant 20 semaines animations pour les plus grands.

Vert-en-Drouais

Pour les CP : Éveil musical pendant 20 semaines.

Tous ces cours sont entièrement financés par les municipalités et VIBRATIONS ainsi que tout achat de matériel et livres de musique.

Depuis la rentrée 1988 Vibrations soutient certaines familles à budget modeste en prenant à sa charge la totalité de l'enseignement (y compris l'achat de l'instrument) musical de leur enfant. Pour la rentrée 1990 elle compte bien élargir cette aide en offrant des tarifs établis au quotient familial et créer quelques bourses pour les plus défavorisés.

A l'heure actuelle avec les Établissements scolaires 300 élèves sont touchés par son enseignement.

Si maintenant Vibrations est reconnue et aidée par toutes les instances régionales, départementales, municipales, et par les Affaires culturelles, c'est bien grâce à la qualité et à l'exigence du travail demandé et la compétence de tous (sans oublier le dévouement et le bénévolat qui chez Vibrations représentent la meilleure illustration de la vie associative).

Le concert du 25 novembre 1989 à Saint-Rémy-sur-Avre qui a magnifiquement illustré cinq années de vie artistique – concert applaudi par un nombreux public – en restera le plus bel exemple.

L'École aborde tous les styles en laissant une grande place aux musiques traditionnelles de tous les pays – la musique devient alors le plus beau moyen de communication entre les hommes. Elle ne compte pas délaisser les autres disciplines artistiques et bientôt la sculpture et la peinture seront offertes aux enfants et aux adultes. Pour 1990, Vibrations fait un vœu... Que de nouveaux amis viennent la rejoindre car le bénévolat dans notre société si difficile devient une conception qui touche le plus petit nombre, mais l'espoir est là... La jeunesse saura venir vers elle.

Prochaines manifestations :

Vendredi 12 janvier 90 à 20 heures Foyer communal du Mesnil – Mini-concert des élèves et galette des rois.

Samedi 24 février 90 à 20 h 30 Foyer communal du Mesnil « Soirée des Amériques – repas – danse – chants – concours de danse ».

En mars : animation et présentation du travail fait en Maternelle.

Dimanche 10 juin 90 à 15 h 30 Foyer communal du Mesnil – Concert de l'École.

Samedi 23 juin 90 – Fête de la Musique.

Modèle du genre :

L'école de musique du Mesnil

De 7 membres au départ à 115 à l'heure actuelle, le chemin parcouru par l'École de Musique du Mesnil-sur-l'Estrée, est impressionnant : créée le 1^{er} octobre 84 au sein de l'association familiale par Christiane et Florence Allano, soutenues par la présidente de l'époque Irène Cottin, le maire André Grichois et toute la municipalité, cette école répondait à de réels besoins : il y avait en effet carence de l'enseignement musical dans notre région (d'autant que l'école de musique de Dreux fermait ses cours aux autres communes), que le milieu scolaire n'était guère mieux loti, et qu'en milieu rural les difficultés étaient grandes pour se déplacer, les familles ayant un pouvoir d'achat très restreint.

C'est donc la volonté de donner un enseignement de qualité, sans élitisme, qui fut à l'origine de l'école de musique du Mesnil : la musique, en effet, partie intégrante d'un langage universel, source de joie et moyen de vivre harmonieusement, devrait avoir une plus grande place dans l'enseignement – au niveau des maternelles et du primaire, notamment – pouvant être une excellente thérapie pour les enfants en difficulté (langage, rythme etc...)

Partant de ces constatations, entourée par une équipe (professeurs, choristes, dirigeants, parents, élèves), possédant tous cet esprit, l'école de musique du Mesnil a, depuis la rentrée 1987, tenté l'expérience des cours en milieu scolaire (écoles primaires de son village, de Saint-Rémy-sur-Avre, Vert-en-Drouais).

Avec les mairies, elle finance une grande part, s'appuyant sur les concerts qu'elle organise et un bénévolat évident. Tel quel, son enseignement correspond maintenant à celui des conservatoires municipaux.

(article extrait de la République du Centre, novembre 1988).

25 mai 1929 – 28 mai 1989

SOIXANTE ANNÉES DE SACERDOCE DE NOTRE CURÉ LE PÈRE HENRI MATHIEU

Né à Vernon le 3 novembre 1905 dans la famille d'un menuisier très estimé, Henri Mathieu est ordonné prêtre le 25 mai 1929 à Évreux.

Il est successivement professeur de mathématiques puis de sciences physiques et naturelles au petit séminaire d'Orgeville jusqu'en 1963.

Depuis cette date le père Mathieu est curé résident au Mesnil-sur-l'Estrée, ce qui ne l'empêche pas de faire des conférences très remarquées sur l'évolution des espèces et l'origine de l'homme.

Son ministère pastoral et son installation au Mesnil lui ont offert l'opportunité d'établir, dans le cadre de la biographie publiée par le père B. Bocage, une généalogie du père Jacques Laval (né à Croth, médecin, puis prêtre envoyé en mission en 1841 à l'Île Maurice où il meurt en 1864 entouré d'une vénération unanime et méritée qui lui a valu d'être béatifié en 1979).

Le père Mathieu a également identifié, dans le cimetière du Mesnil-sur-l'Estrée, la tombe de Sarda-Garriga qui sut, en 1848, libérer les 60 000 esclaves de l'Île de la Réunion sans effusion de sang, dans le calme et la dignité.

La carte en relief de la Haute-Normandie, à laquelle ont participé de nombreux élèves du séminaire, est restée longtemps au presbytère du Mesnil-sur-l'Estrée où de nombreux Mesnilois ont pu l'admirer. Le père Mathieu en a fait don au Conseil Général qui l'a mise en valeur aux Archives d'Évreux en 1989.

La journée du 28 mai 1989 a été marquée par la célébration, en association avec Saint-Georges-Motel et Muzy, de ce soixantenaire fêté dans le recueillement, l'émotion et la joie.

La messe anniversaire a été concélébrée en l'Église du Mesnil-sur-l'Estrée avec le père Berjonneau, Vicaire Général, qui a prononcé une homélie centrée sur le rôle du prêtre, homme de longue patience, d'ardente passion et du mystère Pascal, homme qui, pour être au service de Jésus-Christ, fait entièrement don de soi.

L'après-midi, en l'Église du Mesnil-sur-l'Estrée, l'École de Musique a donné un concert spirituel très apprécié. Le programme, présenté sous forme d'une plaquette originale et illustrée avec soin, méritait de retenir l'attention du public.

Des morceaux exécutés avec maîtrise et sensibilité à l'orgue, à la flûte à bec, au violoncelle, à la guitare, au piano et même à la harpe celtique alternaient avec des chœurs de Bach, Mozart, Haendel, Fauré Stravinsky etc.

Un poème spécialement dédié au père Mathieu a été écouté avec émotion après l'Ave Verum de Mozart.

En voici quelques passages :

Dans sa prime jeunesse, un fils de menuisier

Répondit à l'appel du Fils du charpentier,

Non pas pour fabriquer une nouvelle croix,

Mais pour communiquer son message de foi...

Chez vous, l'oubli marquant, vu par ceux qui vous aiment,

Ce n'est, au fil des jours, que l'oubli de vous-même...

(puis soulignant le rôle du prêtre)

Ils peuvent, par les mains, bénir et consacrer.

Ils peuvent, par la bouche, enseigner et prêcher.

Ils peuvent, par l'oreille, écouter, confesser.

Ils peuvent, par le cœur, compatir et aimer...

(et en final exprimant un souhait unanime)

... Nous voulons conserver, encore, pour de longs jours,

Un humble serviteur de Dieu, vivant Amour.

Une journée qui reste dans de nombreuses mémoires.

ASSOCIATION FAMILIALE ÉDUCATIVE ET SPORTIVE

L'Assemblée générale a eu lieu de 7 octobre 89 avec une participation relativement faible qui ne représente pas suffisamment les diverses activités auxquelles elle offre un cadre.

Mme Martin succède, au poste de Présidente, à Mme Bredoux démissionnaire, mais qui reste membre du bureau.

Mmes Toussaint et Gastelais annoncent également leur démission.

De nouveaux membres ont été élus au bureau lors de la réunion du 16-10-89.

Sont donc actuellement membres du bureau les personnes suivantes :

<i>Présidente</i>	Mme Josiane MARTIN
<i>Vice-présidente</i>	Mme Anne-Marie BERRY
<i>Trésorière</i>	Mme Françoise GRISEY
<i>Trésorière-adjointe</i>	Mme Françoise BREDOUX
<i>Secrétaire</i>	Mme Marie-France DUPLAT
<i>Secrétaire-adjointe</i>	Mme Gisèle GRICHOIS

Autres membres du bureau : Mesdames DESHAYES, SMIESZEK, MÉOT, GRICHOIS Monique, COTTIN et Messieurs FEEZ, DE CARVALHO, GOURDON, LAMBERT, GASTELAIS, PETEL.

Club des Anciens

Responsable Madame Méot

Les réunions ont lieu le premier jeudi de chaque mois. Une bonne ambiance règne lors de ces journées.

Galettes et roussettes sont au rendez-vous. Lors de certaines réunions des affiches pour la brocante et pour la fête du bicentenaire ont été préparées.

Le 5 mars, 70 personnes étaient présentes pour un goûter dansant; parmi elles, certaines étaient venues des communes voisines.

Le 2 avril, réunion inter-club à Saint-Germain. Les villages de Moisville et de Marcilly-la-Campagne se sont chargés de l'organisation de cette journée qui a rassemblé 250 anciens.

Le 4 juillet, sortie annuelle du club. Cinquante participants ont eu le plaisir de visiter le château d'Ussé, de déjeuner dans une cave de Bourgueil, puis de visiter une cave musée avec présentation de matériel ancien. La journée s'est terminée par une promenade dans les jardins de Villandry.

Le 13 septembre, le repas annuel a rassemblé 53 convives qui ne se sont pas fait prier pour chanter.

Le club comporte environ 70 adhérents.

Toutes les personnes en retraite sont invitées à venir se joindre à nous.

S'adresser à Mme MÉOT au Mesnil bas

à M. SALAÛN au Mesnil haut

Le 9 décembre un repas offert par la Municipalité à tous les anciens a réuni une centaine de participants dans le climat habituel de détente et de bonne humeur.

Section football

Après une période favorable d'une dizaine d'années, deux descentes successives les saisons passées, ont amené l'équipe fanion de la Promotion d'honneur de Ligue à la Deuxième division départementale. Il fallait réagir. Grâce à l'appui constant de la Municipalité et au vote d'une importante subvention un entraîneur-joueur a été embauché à titre expérimental. Il a la responsabilité de toutes les équipes, bien entouré par nos bénévoles très dévoués. Le recrutement a été élargi et l'école de foot du mercredi compte actuellement 65 jeunes de six à quatorze ans dont 24 hors commune. A cela s'ajoutent 40 seniors et 15 juniors. Après trois mois d'activité les résultats sont satisfaisants, la première étant en tête de son groupe et la 1B, honorablement placée. Chez les jeunes, bonne assiduité et bonne participation aux compétitions.

Nous remercions également les commerçants et artisans locaux qui participent grandement à l'équipement de tous ces sportifs. Un point noir pourtant : l'insuffisance d'engagement des parents des jeunes pour l'encadrement et le déplacement de leurs enfants. Ce sont trop souvent les mêmes qui sont sollicités. Un effort reste à faire de ce côté.

Rendez-vous au 30 juin 90 pour un nouveau bilan!

Cours d'Anglais

Responsable : Mme Grisey

Madame Grisey a repris les cours d'anglais mais cette année ils s'adressent aux enfants des CM1-CM2 afin de les préparer à l'entrée en 6°.

Les cours ont lieu le mardi de 17 heures à 18 heures. Le tarif est de 70 francs pour le trimestre. Actuellement 15 enfants sont inscrits.

Section équitation

Présidente : Mme Dufour

La première année de vie de cette section a été très animée.

Outre les challenges, des sorties ont été organisées : Salon du cheval, cirque Gruss. Trente-cinq cavaliers ont participé à la fête du bicentenaire et grâce à leur évolution lui ont donné une plus grande dimension.

Scrabble, belote, tarot, jeux de société

Nous vous rappelons que le premier vendredi de chaque mois le foyer accueille les amateurs de belote, tarot, jeux de société. Le foyer est ouvert à partir de 20 h 30.

Danse folklorique

Responsable : Mme Mary

Madame Mary s'est proposée pour prendre en charge une section de danses folkloriques. Les rencontres ont lieu les deuxième et quatrième mardis de chaque mois à 20 h 30 au foyer communal. Les messieurs y sont bien accueillis.

Cette activité est gratuite pour les membres de l'AFES.

Les inscriptions sont possibles en cours d'année.

Aide ménagère

Responsable : Mme Smieszek

Cette section assure actuellement quarante heures d'aide ménagère par mois. Deux personnes sont ainsi aidées. La lenteur des dossiers est parfois pénible, mais il existe toujours une solution pour dépanner les gens.

Des démarches ont été entreprises afin que deux personnes du Mesnil puissent bénéficier de la « Présence verte » – Système d'alarme permettant aux personnes seules et en difficulté d'être secourues rapidement.

Pour tous renseignements contacter Madame Smieszek.

Gymnastique

L'an passé peu de personnes ont fini l'année de gymnastique et il avait été décidé d'abandonner cette section.

Mais suite à la demande de certains adhérents lors de l'Assemblée générale nous avons estimé qu'il fallait relancer cette activité avec un nouveau professeur.

Les cours ont donc repris le 27 octobre avec Madame Berthelot. Ces cours sont mixtes, ils ont lieu au foyer communal le vendredi de 20 heures à 21 h 30 (1 heure de gymnastique et 1/2 h de danse moderne).

Actuellement 10 personnes y participent.

Pour tous renseignements s'adresser à Madame Smieszek au 37-82-94-59.

Création d'une troupe théâtrale

Une troupe s'est constituée autour de Madame Aubert, dynamique instigatrice de la fête du 10 juin 1989. Une vingtaine de personnes préparent un spectacle qui sera proposé aux habitants le 7 avril 1990 par les « Balladins de l'Estrée » puisque tel est leur nom.

Résultat financier de la fête du 10 juin 1989

La Municipalité avait alloué à l'AFES une subvention de 30 000 francs pour l'organisation des festivités. Un bénéfice de 39 000 francs a été réalisé. Ce dernier a été réparti comme convenu entre les différentes organisations participantes : école du Mesnil haut, école du Mesnil bas, poney club, pompiers, Vibrations, AFES.

LES ANCIENS COMBATTANTS

Peut-être, au cours de la période de vacances estivales, le hasard vous a-t-il dirigés vers cette province qu'est l'Alsace. Les sites sont nombreux, variés et très jolis. Mais il en est un vers lequel votre attention ne s'est peut-être pas attardée : c'est la petite maison de Natzwiller (700 habitants) dans le Bas-Rhin.

Sur cette localité se trouve le Struthof, de bien triste mémoire. Il a été, de 1942 à 1945 le camp nazi d'extermination en France.

Un de nos camarades C.A.T.M., secrétaire général de notre Association départementale, s'y est rendu en août dernier. Le récit de sa découverte a paru dans l'organe de notre Association.

Pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion de visiter ce lieu, la lecture de ce récit est d'un intérêt tout particulier et invite à la réflexion. Avec l'autorisation de l'auteur en voici la transcription :

UNE PETITE FLEUR, UN BARBELE

2 août 1989 (45 ans après) au camp de concentration de Natzwiller-le Struthof.

J'ai lu beaucoup de livres sur les camps d'extermination par les nazis, mais je n'avais jamais vu de mes yeux un camp de la mort.

En cette après-midi de vacances, sous un ciel qui, tout d'abord gris à l'accueil, me semblant écrasant, lourd, dans un silence insupportable, j'attendais l'ouverture des portes de ce camp (le seul en France) à l'intérieur duquel furent massacrés plusieurs dizaines de milliers d'êtres humains de toutes nations et de toutes confessions (leur nombre en est inconnu en raison des convois de nuit qui étaient dirigés sans être enregistrés, vers la pendaison et l'incinération).

Alors, en France on ne savait pas.

45 ans après la libération du Struthof, une petite fleur a pris vie dans le sol fertilisé par les cendres des Martyrs des « S.S. », à l'endroit même où ils ont expiré.

Cette petite fleur violette, en intense communion de pensée avec ceux qui ont rendu leur dernier souffle en ce lieu, je l'ai baptisée « Liberté ». Elle poussait à la porte du baraquement contenant le four crématoire.

Avant de nous quitter, les yeux embués de larmes, notre guide d'une voix forte, nous a exprimé ses sentiments : « plus jamais cela, ni pour nous, ni pour nos enfants ».

C.A.T.M., mes camarades, vous qui étiez plus jeunes que moi au moment de l'occupation et qui avez sans doute moins connu les inquiétudes de cette époque, veillez à ce que les sacrifices de nos pères ne soient pas oubliés et surtout à ce que leur patriotisme ne soit pas mésestimé. Ils sont morts pour que la liberté fasse éclater les barbelés et que, de nouveau, les fleurs éclosent en dehors des châssis dans lesquels on les avaient enserrées.

J. POUBEAU

Secrétaire Général de l'A.D. des ACPG-CATM

Près d'un demi-siècle s'est écoulé et ce lieu, au cours de sa visite, est encore un motif de grande émotion et de recueillement.

P. BOISSY

Séjour de repos

Un séjour de trois semaines à la Ciotat a été organisé cette année par la Maison de la Famille et proposé à l'Association en vue d'en faire bénéficier une mère de famille nombreuse méritante.

C'est Madame Charron qui a été désignée, ce qui lui a permis de se reposer dans un cadre très agréable.

Calendrier des manifestations 1990

13 janvier	Belote
? janvier	3 ^e journée de challenge (Poney club)
3 février	Bal du foot
24 février	Soirée américaine (Vibrations)
? mars	Finale du challenge (Poney club)
17 mars	Bal du foot
7 avril	Soirée carnaval (Les Balladins de l'Estrée)
1 ^{er} mai	Randonnée pédestre et équestre (Poney club)
27 mai	Tournoi de sixte
9 juin	Spectacle (Les Balladins de l'Estrée)
10 juin	Concert (Vibrations)
16 juin	Bal du foot
23 juin	Fête de la musique
2 septembre	Kermesse

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 1989

Premier prix : 200 F offert par M. le Maire :
Mme et M. Le Clézio Robert.

Deuxième prix : 150 F offert par M. Vincent
Robert, président de la Commission des Maisons
Fleuries : Mme et M. Lecoq Eugène.

**Tous les prix qui suivent sont offerts par le
Conseil Municipal**

Troisième prix : 80 F : Mme et M. Fouquet
André

Quatrième prix : 80 F : Mme et M. Roland
Michel

Du cinquième au trente-sixième prix : 50 F :

Mme et M. Bonin Georges

Mme et M. Bouchet Jean-Baptiste

Mme et M. Bourreau Jacky

Mme et M. Bourdon-Guerna Alain

Mme et M. Cantraine Dominique

Mme et M. Cauvain Raoul

Mme et M. Coursier Claude

Mme et M. Davoust Gaston

Mme et M. D'Harvilliers

Mme Drouet Madeleine

Mme et M. Flouy Jean-Paul

Mme et M. Gireaud Thierry

Mme et M. Jarafoux Marius

Mme et M. Jonard Henri

Mme Laine Marcelle

Mme et M. Laine Pierre

Mme et M. Lambert Claude

M. Lanic Jean

Mme et M. Laurent Claude

Mme L'Helgouac'h Lucie

Mme et M. Longuet Ulysse

Mme et M. Léost Yves

Mme et M. Leroy Jean-Pierre

Mme et M. Lesueur André

Mme et M. Lork François

Mme et M. Monsallier Roland

Mme et M. Pascaud René

Mme et M. Perchon Jacques

Mme et M. Poiffin Robert

Mme et M. Robinet Jean-Claude

M. Robinet René

Mme et M. Smieszek Tadzio

Mme Séguis Micheline

Mme et M. Taillandier Robert

Mme et M. Toutain Bernard

Mme et M. Valette Louis

**CLASSEMENT DÉCORATION FÊTES DU
BICENTENAIRE** : 60 F : Mme et M. Bourgoin
René, Mme et M. Bredoux Yannick, Mme et
M. Duplat Bernard, Mme et M. Gastelais Jean-
François, Mme et M. Lemuet Roger, Mme et M.
Marchive Patrick, Mme et M. Robquin Jacques.

CHASSE AUX CANARDS

Quand même! Prendre la plume pour des plumes et conter dans un canard l'histoire d'un massacre de canards, quoi de plus banal! Pourtant...

Depuis le printemps dernier la direction de l'imprimerie Firmin-Didot avait lâché sur le canal quelques couples de colverts qui s'adaptèrent si bien dans ce nouveau décor qu'ils se reproduisirent jusqu'à devenir une colonie de vingt-quatre sujets. C'était amusant, reposant, de les regarder s'ébrouer, nager, barboter et d'entendre à l'aurore des cancons enfin agréables... Les habitants qui les avaient adoptés leur donnaient à manger au bout de leur jardin. Bref, il flottait sur ce coin de rivière comme un parfum de bonheur tranquille.

Jusqu'à ce soir doré d'ouverture de chasse où une bande de tueurs frustrés par les restrictions réglementaires quant aux nombres de prises mais éprouvant encore des démangeaisons de gâchette, vinrent lâchement les massacrer d'un mitraillage qui atteignit les maisons en face, effrayant une enfant qui jouait près de là. Les canards survivants furent poursuivis jusque dans l'enceinte de l'usine et seule l'intervention verbale du gardien permit d'en sauver deux et d'arrêter le carnage. Jusque dans l'enceinte de l'usine! Dans l'usine!

Alors j'ai peur, la chasse est loin d'être fermée et on ne leur laisse plus grand gibier à tirer. J'ai peur parce qu'un jour ils vont pénétrer dans les cours et tueront vaches, cochons, moutons, poules, lapins, dindes, cochons d'Inde, j'ai peur parce qu'ils vont entrer dans les maisons et massacrer les serins et perruches dans les cages, chiens et chats dormant sur les coussins et pourquoi pas les poissons rouges. Vous riez?

Mais c'est comme ça depuis que le monde est monde, d'un côté il y a les bons, ceux qui aiment, qui aiment tout ce qui vit, bouge, vole, nage et pousse et de l'autre les méchants qui ont en eux la folie meurtrière et qui détruisent, tuent, volent, violent, massacrent.

C'est comme ça depuis que le monde est monde et personne hélas n'y pourra rien changer.

Voilà, voilà, j'ai assez canconé pour ce soir, je retourne dans mon coin duveteux, c'est l'heure de mettre le couvert.

— Un p'tit foie gras Gilbert?

Solution des mots croisés n° 4

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	R	A	N	D	O	N	N	E	E	S
B	A	R	B	U	S	T	E		S	A
C	B	O		V	A		V	E	C	U
D	A	N	N	E		M	E	L	A	T
E	T	D	I	T	A	A		I	L	E
F	T	E	L		T	R	A	M	A	
G	R			S	A	C	C	A	D	E
H	A	N		E	C	O	R	N	E	R
I	I	T	E	M			E	T	E	S
J	S		T	A	L	U	S		S	E

Notes :

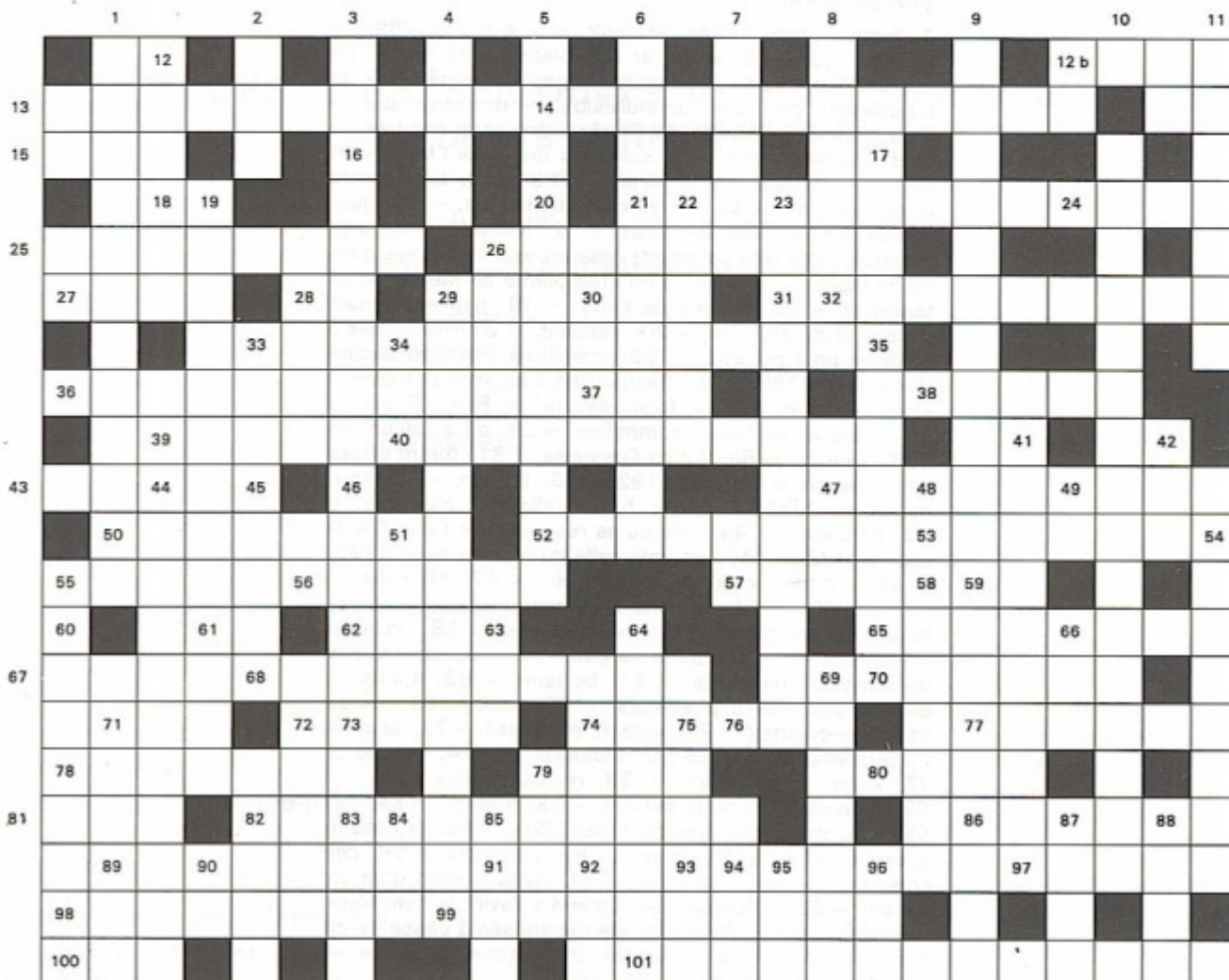
C : va : symbole du voltampère

E : datait

E : javéau : île de sable et de limon formée par le débordement d'un cours d'eau.

2 : NTSC : National Television System Committee, procédé américain lancé en 1953 ; il a été amélioré par le procédé allemand PAL.

MOTS CROISÉS N° 5



Horizontalement

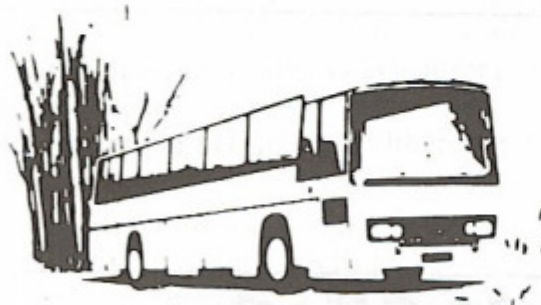
12 bis. titre de noblesse. — 13. et Louis XVI qui pensait que ce n'était qu'une simple révolte. — 14. l'Incorruptible. — 15. on en produisait au Mesnil. — 23. primaire ou Polytechnique, elle doit beaucoup à Lakanal. — 24. marque l'hésitation. — 25. seule la force des baïonnettes aurait pu le faire sortir. — 26. sa prise a valeur de symbole. — 27. emblème de la royauté. — 29. condition. — 30. patrie d'Abraham. — 32. qualifie le bonnet des sans-culottes. — 33. limitent le bruit. — 34. son coup d'état du 18 brumaire mit fin à la Révolution. — 36. maniée par les Sanson. — 37. participe gai. — 38. ce qu'est le Tiers-État, selon Sieyès. — 39. on y fabriquait déjà de la faïence. — 40. période qui précéda et prépara le Directoire. — 43. remplacés par les Lois dans les cartes à jouer révolutionnaires. — 48. serait-il identifié? — 49. celui du Peuple est rédigé par Marat. — 50. 20 septembre 1792, victoire de Kellermann. — 52. les députés prêtèrent celui du Jeu de Paume. — 53. elle peut être membre de l'APPT. —

55. droit accordé au roi par la Constitution. — 56. nouvelle unité de longueur. — 57. brame. — 62. personnel. — 65. convenance. — 66. ce service de travail eut aussi ses réfractaires. — 67. dans le nom d'un homme qui n'avait pourtant rien d'un petit saint. — 68. son manifeste jeta la panique. — 70. nettoya. — 71. cri de joie. — 73. on pouvait y circuler en coche. — 76. secteur postal. — 77. tressa. — 78. cet abbé rédigea le texte du Serment du Jeu de Paume. — 79. arbre. — 80. cage à poules. — 81. les citoyens s'y éclataient avec des contredanses. — 85. fut assassiné par Charlotte Corday. — 90. planté en l'honneur de la Liberté. 96. préposition. — 97. ancienne mesure de poids valant 1/16^e de livre. — 98. l'arrestation et l'exécution de Robespierre mirent fin à cette sanglante période. — 99. on en remplit bien des cahiers, début 1789. — 100. coutumes. — 101. le « Chant de guerre pour l'Armée du Rhin » fut son premier nom.

Verticalement

1. furent abolis dans la nuit du 4 août 1789. —
2. monarque. — 3. le cahier de doléances du Mesnil l'a été à Nonancourt. — 4. prélevée par le Clergé. — 5. la république l'est, ainsi qu'indivisible. — 6. conviendra. —
7. supprimé. — 8. ville de Corrèze, ancienne capitale du duché de Ventadour. — 9. celle des droits de l'homme et du citoyen fut adoptée le 26 août 1789. — 10. lutte contre la religion entreprise par les révolutionnaires. — 11. guérilleros contre-révolutionnaires. — 12. dedans. — 16. « tu montreras ma tête au peuple, elle en vaut la peine » dit-il au bourreau. — 17. plus d'un était planté au Mesnil en ce temps-là. — 18. un peu de curry. — 19. papier-monnaie voué à la dévaluation. — 20. sarclent. — 21. Robespierre se prit-il pour cet Être ? — 22. moyen de transport encore inconnu en 1789. — 26. Desmoulins n'en avait pas besoin lorsqu'il haranguait la foule devant le Palais-Royal. —
28. le blatier en faisait commerce. — 29. on a célébré en 1989 celui de la Révolution Française. — 31. furent prises par le peuple le 10 août 1792. — 33. lithium. — 35. souhaitée en 1789. — 41. la fuite n'alla pas plus loin. —
42. personnel. — 44. ville où se réunirent les États Généraux en 1789. — 45. on vota celle du maximum en 1793. — 46. au bout d'un brin de thym. — 47. négation. —
51. troublée. — 54. blanche était celle de la reine, tricolore, celle que portaient les sans-culottes. — 58. nouvelle unité de poids. — 59. participe gai. — 60. personnel que le roi remplace par nous. — 61. boisson. — 63. appris. —
64. un des ordres privilégiés. — 66. cela. — 69. armes des sans-culottes. — 71. adjectif possessif. — 72. le culte du Suprême fut institué par Robespierre. — 74. tantale. —
75. kaon. — 78. avalé. — 79. révolutionnaire rouge. — 82. nouvelle mesure de surface. — 83. objectif. — 84. initiales du précédent président des USA. — 86. la gabelle était l'impôt sur cette denrée. — 87. supprima. — 88. circonstance. — 89. personnel. — 91. dans le nom d'un ci-devant. — 92. « Rocher-de-la-Liberté » devint le nom révolutionnaire d'une ville normande débaptisée à cause de ce saint. — 93. américium. — 94. interjection enfantine. —
95. début de cruauté. — 96. sélénium.

STAD CARS CAULIER



Les Fenots
28100 DREUX
tél: 37.46.20.73

VOYAGER EN CAR...

C'est découvrir
le monde
dans
les meilleurs
conditions
de confort
de détente
et de sécurité

Les Fenots – 28100 DREUX – Tél. : 37-46-20-73



*Pour vos réceptions
Pour vos banquets
Plats à emporter*

TRAITEUR

6, ROUTE DE CHARTRES
28500 VERNOUILLET
Tél. : 37-42-45-60



Martine Coiffure

Coiffures Beauté

Fermé le lundi
43, rue Paris

DREUX

Tél. 37-46-93-30

herbodruide diététique

28 RUE SAINT-MARTIN
28100 DREUX
Tél. 37 50 14 95

- Produits Biologiques
- Pain
- Régimes
- Plantes
- Hygiène
- Soins
- Librairie spécialisée



SANIER Guy

Maisons individuelles personnalisées

Maçonnerie – Restauration – Couverture – Aménagements de combles

1, rue Président-Wilson – 28100 DREUX

Tél. : 37-46-86-70

R. LE CLÉZIO

R.M. 780 827 218.270

Tél. : 37-82-91-76

chauffage électrique – électricité générale – pose d'isolation – lustrerie

Installateur Rénovelec (Agréé E.D.F.)

10, route de Toisley – 27650 MESNIL-SUR-L'ESTRÉE

BOCH FRÈRES

Carrelages – Salle de bains

VILLEROY et BOCH

118, avenue du Général-Leclerc – 28100 DREUX

Tél. : 37-42-06-00

JEFF
de
BRUGES
chocolats belges

sarl Choco d'Estrée
6, Grande Rue 28100 Dreux



Tél. 37 42 79 25

KRYS, tu m'ouvres les yeux

OPTICIENS **KRYS**

Montures et verres

L'ACCORD PARFAIT

Assurance gratuite 2 ans

OPTIQUE FACON-BOUVRON

47, Grande-Rue - 28100 DREUX



Pour vos réceptions
Pour vos banquets
Plats à emporter

TRAITEUR

6, ROUTE DE CHARTRES
28500 VERNUILLET
Tél. : 37-42-45-60



Martine Coiffure

Coiffures Beauté

dames - messieurs

Coupes - Méthode Pluriforme

43, rue Paris

DREUX

Tél. 37-46-93-30

SLOW - CLUB

130, rue de RIVOLI PARIS - Tél. : (1) 42-33-84-30

**EUROPE'S FAMOUS
JAZZ CELLAR**

FERMETURE HEBDOMADAIRE DIMANCHE ET LUNDI, sauf VEILLES DE FÊTES
OUVERT du Mardi au Jeudi de 21 h 30 à 2 h 30 - Vendredi de 21 h 30 à 3 h
Samedi et veilles de fêtes de 21 h 30 à 4 h



**RELAIS
DE LA TUILERIE**

SARL La Bergerie 60, route de Crécy
28500 Les Corvées Vernouillet
Tél. : 37-46-24-10

Nos services : Carburants - Lubrifiants
Totalgaz - Lavage - Pneus - équilibrage

ouvert 7/7 semaine 6 h 30-20 h
samedi 8 h-20 h
dimanche 9 h-13 h - 15 h-20 h

Cabinet LOUIS

Toutes Assurances

Vie - Retraite - Prévoyance - Maladie - Incendie - Accidents - Risques Divers

Face au 130, rue Saint-Thibault
Boîte Postale 112 - 28104 DREUX

Tél. : 37-46-00-60

CAVEAU de la HUCHETTE

5, rue de la Huchette - 75005 PARIS - Tél. : (1) 43-26-65-05

TOUS LES SOIRS
UN ORCHESTRE DE JAZZ POUR LA DANSE

OUVERT TOUS LES SOIRS de 21 h 30 à 2 h 30 - VENDREDI de 21 h 30 à 3 h

Samedi et veille de Fêtes de 21 h 30 à 4 h

MIROITERIE **JOSSE** (30 années d'expérience)

Qualification O.P.Q. CB 632** - ALUMINIER TECHNAL - TECHNIVERRIER

Vérandas - Menuiseries aluminium - Vitrages isolants - Survitrages - Installations de magasins -
Tous produits verriers - Équipement intérieur pour magasins

Vente aux particuliers - POSSIBILITÉ DE CRÉDIT

7, route de Chartres - Dreux - Vernouillet - Tél. : 37-46-07-40

PREMIER SPECIALISTE REGIONAL DU LUMINAIRE

SALON DU LUMINAIRE

WIEGLEB

*plus de 10000
façons d'habiller
la lumière et
de Faire plaisir*



26 avenue Winston Churchill

DREUX

Tél (37) 46.01.25